



Dr. Guillaume LEGRAND élu président de la CME du Centre Hospitalier Sainte-Marie de Clermont-Ferrand

Le 14 avril dernier, le Dr. Guillaume LEGRAND, médecin psychiatre, chef de service de l'Intersecteur de psychiatrie d'adultes au Centre Hospitalier Sainte-Marie de Clermont-Ferrand, a été élu président de la Commission Médicale de l'Établissement. Dans le cadre de sa présidence, il aura notamment en charge la coordination et la mise en œuvre du nouveau projet médical de l'établissement, avec l'équipe médicale.



© Carla Gabillat

Un nouveau président de CME pour le Centre Hospitalier de Clermont-Ferrand

Après avoir obtenu son diplôme d'Études Spécialisées en Psychiatrie générale en 2009, et un Master 2 recherche en Psychologie Sociale et Cognitive en 2010. Il a intégré le CHSM Clermont-Ferrand en tant que médecin psychiatre en novembre 2012. Depuis 2018, il est Chef de service. Il a été l'instigateur de l'enquête nationale Evolu'Psy-Covid 19, réalisée en 2020, qui a étudié les réponses organisationnelles des établissements de prise en charge en santé mentale face à la Covid.

Retour sur une étude inédite en France : Evolu'Psy Covid-19

Face à la crise épidémique de la Covid-19, tout comme l'ensemble des établissements en psychiatrie, l'AHSM a dû adapter de manière générale l'organisation de ses établissements selon les activités réalisées, en se basant sur des recommandations et référentiels ayant évolué rapidement en mars et avril 2020 jusqu'au pic épidémique. Chaque établissement en santé mentale a ainsi dû développer des initiatives organisationnelles adaptées à ses problématiques de prise en charge et à son territoire, ce qui a généré sur cette première phase de l'épidémie une multiplicité d'expériences et d'approches organisationnelles pour lesquels une capitalisation étendue est à construire. « *L'épidémie de Covid-19 a nécessité des réorganisations rapides des établissements psychiatriques, et le confinement décidé au niveau national a imposé une limitation des hospitalisations, une réorientation des soins vers les soins à domicile, l'arrêt des activités groupales pourtant si chères aux soins psychiatriques et à la psychothérapie institutionnelle. Le déconfinement annoncé s'avère être un défi majeur pour les établissements psychiatriques. Dans ce contexte, que devons-nous faire ? Revenir totalement en arrière ? Non, il y a une vraie nécessité à poursuivre les adaptations organisationnelles pour protéger les patients. Cette étude doit nous permettre d'évaluer objectivement ces réponses, pour identifier les bonnes pratiques et mesures à pérenniser.* » explique le Dr. Guillaume Legrand, instigateur de l'étude Evolu'Psy Covid-19.

Découvrez les résultats de cette étude [en cliquant ici](#).

CONTACT PRESSE : Andréa CHILMA, Service communication, andrea.chilma@ahsm.fr / 04 43 97 11 84

L'Association Hospitalière Sainte-Marie est présente dans 8 départements du quart Sud-Est de la France. Elle emploie plus de 5 600 professionnels et accueille plus de 50 200 patients et résidents au sein de 46 établissements. Son cœur de métier est la santé mentale, mais depuis les années 80, elle développe l'offre médico-sociale et sociale sur ses territoires afin d'apporter une réponse globale aux besoins des personnes qu'elle accompagne et soigne. Son siège social est à Chamalières.